

For use in homes, restaurants, food processing plants, warehouses and industrial installations for application by Pest Control Operators and other trained personnel.

DIRECTIONS FOR USE: GENERAL: This insecticide is designed for use undiluted in ULV Aerosol Generators (foggers) that produce particles in an acceptable Ultra-Low Volume droplet size range. It can be diluted with a deodorized base oil and applied in conventional fogging equipment that produce aerosol particles in a larger than Ultra-Low Volume droplet size range. It can also be diluted with the oil specified and applied as a contact spray to kill crawling insects specified on this label. Do not apply while food processing is underway.

SPACE SPRAY - Undiluted in ULV Aerosol Generators, to kill flies, mosquitoes, fleas, small flying moths and biting midges. Cover or remove exposed food and food handling surfaces. Close room and shut off all air-conditioning or ventilating equipment. Apply at the rate of 10 mL of undiluted concentrate per 100 m³ of space. Direct output from aerosol generator upward towards upper corners of room and ceiling. Leave room closed for one half hour. Ventilate room thoroughly before re-entry.

SPACE SPRAY - Undiluted in ULV Aerosol Generators, to kill cockroaches, spiders and other crawling insects. Cover or remove exposed food and food handling surfaces. Close room and shut off all air-conditioning or ventilating equipment. Apply at the rate of 20 mL of undiluted concentrate per 100 m³ of space. Leave room closed for one half hour. Ventilate room thoroughly before re-entry.

SPACE SPRAY - Diluted for Conventional fogging equipment - to kill flies, mosquitoes, small flying moths and biting midges. Cover or remove exposed food and food handling surfaces. Close room and shut off all air-conditioning or ventilating equipment. Dilute concentrate with oil at the rate of 1 part concentrate to 29 parts of oil and mix well. Apply at the rate of 200 mL dilute spray per 100 m³ of space. Direct fog upward towards upper corners of room and ceiling area. Leave room closed for one half hour. Ventilate room thoroughly before re-entry.

CONTACT SPRAY - Diluted for use with sprayers that give large wetting spray particles to kill cockroaches and accessible stages of granary insects, weevils, flour beetles, meal moth larvae and adults, caddisflies, grain mites, and sawtoothed grain beetles. Cover or remove exposed food and close room as described above. Dilute concentrate with oil at the rate of 1 part concentrate to 29 parts of oil and mix well. Spray outside walls of grain bins, flooring, about base of milling machinery, walls and baseboards, areas behind cabinets, around pipes, and other insect harbourages using 16 L of spray per 100 m² of surface. Force spray into all cracks and crevices. Repeat applications as necessary.

DO NOT USE IN FLOUR MILLS. DO NOT USE IN BULK FOOD STORAGE AREAS.

LIMITATION: In meat packing and food processing plants, only spray when plant is **not** in operation. No exposed food products, ingredients or packaging materials to be left in the room. Cover all food processing surfaces and food handling equipment. Any treated surface that may contact meat food products or other food products should be washed and rinsed thoroughly with potable water after spraying and before re-use for food processing. In homes or dwellings, remove or cover all exposed foods and cooking utensils before spraying.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Harmful if inhaled, swallowed or absorbed through the skin. Avoid inhalation of, or contact with the spray. Keep children away from the spray. Wash thoroughly after use. Avoid contamination of feeds, foodstuffs, milking utensils and water supplies. Wear a mask or respirator when applying spray mist. Wear protective clothing. Do not spray closer than 1 metre to fabric. Do not spray on plastic or varnished surfaces. Do not treat dairy barns. Do not apply to pastures occupied by dairy animals. Do not apply to food crops. Do not spray into or near open flame. Highly toxic to fish and bees. To protect fish and wildlife and bodies of water which may be used for irrigation or domestic purposes, do not contaminate streams, lakes or ponds. Wash contaminated clothing before reuse.

FIRST AID: Move patient from treated area and remove all contaminated clothing. **If on skin,** wash with soap and water. **If in eyes,** flush with plenty of water. **In case breathing is weak or irregular,** give artificial respiration. Obtain prompt medical attention. **This product contains a petroleum distillate. If swallowed,** DO NOT induce vomiting. Call a physician or poison control centre IMMEDIATELY. Never give anything by mouth to an unconscious person. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

DISPOSAL: Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the Manufacturer or the Provincial Regulatory Agency. Contact the Manufacturer and the Provincial Regulatory Agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.



PRO® 3610/D ULV® INSECTICIDE INSECTICIDE À UBV® 3610/D PRO®

FOR USE IN HOMES, RESTAURANTS, FOOD PROCESSING PLANTS, WAREHOUSES AND INDUSTRIAL INSTALLATIONS FOR APPLICATION BY PEST CONTROL OPERATORS AND OTHER TRAINED PERSONNEL.

UN INSECTICIDE UTILISÉ PAR LES EXTERMINATEURS PROFESSIONNELS ET D'AUTRES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES, DANS LES RÉSIDENCES, RESTAURANTS, USINES DE PRODUITS ALIMENTAIRES, ENTREPÔTS ET INSTALLATIONS INDUSTRIELLES.

COMMERCIAL

GUARANTEE:	D-trans Allethrin	3%
	Piperonyl Butoxide Technical	4.8%
	N-Octyl Bicycloheptene Dicarboximide.....	10%
GARANTIE :	D-trans alléthrine	3 %
	Butoxyde de pipéronyle technique	4,8 %
	Dicarboxymide de n-octyl bicycloheptène	10 %

**REGISTRATION NO. 15472 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
N° D'HOMOLOGATION 15472 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**READ THE LABEL BEFORE USING
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**NET CONTENTS:
CONTENU NET :** **4 L**

A Agrium
Advanced
Technologies

Agrium Advanced Technologies RP Inc.
10 CRAIG ST.
BRANTFORD, ON N3R 7J1
519-757-0077



PROFESSIONAL / PROFESSIONNEL

Un insecticide utilisé par les exterminateurs professionnels et d'autres personnes expérimentées, dans les résidences, restaurants, usines de produits alimentaires, entrepôts et installations industrielles.

MODE D'EMPLOI : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Cet insecticide a été mis au point pour être employé tel quel dans des générateurs d'aérosol (brumiseurs) à très faible volume qui produisent des gouttelettes de grosseurs acceptables. On peut aussi le diluer avec une huile de base désodorisée et l'appliquer avec un appareil de brumissage traditionnel qui produit des particules d'aérosol un peu plus grosses que les gouttelettes des brumiseurs à très faible volume. Enfin, on peut en outre le diluer avec l'huile stipulée et l'appliquer comme pulvérisation de contact pour tuer les insectes rampants mentionnés sur cette étiquette. Ne jamais utiliser cet insecticide durant la préparation d'aliments.

PULVÉRISATION DANS L'AIR AMBIANT : Insecticide non dilué dans un générateur d'aérosol à très faible volume, pour tuer les mouches, maringouins, puces, petits papillons nocturnes et brûlots. Couvrir ou enlever les aliments exposés et les surfaces où l'on prépare la nourriture. Fermer la salle et arrêter tous les appareils de climatisation ou d'aération. Appliquer l'insecticide à raison de 10 mL de concentré non dilué pour 100 m³ d'espace. Diriger le débit du générateur d'aérosol vers le plafond et les coins supérieurs de la pièce. Garder la salle fermée pendant une demi-heure. Ensuite, bien l'aérer avant d'y revenir.

PULVÉRISATION DANS L'AIR AMBIANT : Insecticide non dilué dans un générateur d'aérosol à très faible volume, pour tuer les coquerelles (blattes), araignées et autres insectes rampants. Couvrir ou enlever les aliments exposés et les surfaces où l'on prépare la nourriture. Fermer la salle et arrêter tous les appareils de climatisation ou d'aération. Appliquer l'insecticide à raison de 20 mL de concentré non dilué pour 100 m³ d'espace. Garder la salle fermée pendant une demi-heure. Ensuite, bien l'aérer avant d'y revenir.

PULVÉRISATION DANS L'AIR AMBIANT : Insecticide dilué dans un appareil de brumissage traditionnel, pour tuer les mouches, maringouins, petits papillons nocturnes et brûlots. Couvrir ou enlever les aliments exposés et les surfaces où l'on prépare la nourriture. Fermer la salle et arrêter tous les appareils de climatisation ou d'aération. Diluer le concentré avec de l'huile à raison de 1 partie de concentré pour 29 parties d'huile, en les mélangeant bien. Appliquer ce mélange dilué à raison de 200 mL pour 100 m³ d'espace. Diriger le brouillard vers le plafond et les coins supérieurs de la pièce. Garder la salle fermée pendant une demi-heure. Ensuite, bien l'aérer avant d'y revenir.

PULVÉRISATION DE CONTACT : Insecticide dilué dans un pulvérisateur qui produit des gouttelettes d'arrosage, pour tuer les coquerelles (blattes) et les stades accessibles des insectes des grains, charançons, triboliums, pyrales de la farine (larves et adultes), caddis, cirons de la farine et cucujides dentelés des grains. Couvrir ou enlever les aliments exposés, puis fermer la pièce de la façon décrite ci-dessus. Diluer le concentré avec de l'huile à raison de 1 partie de concentré pour 29 parties d'huile, en les mélangeant bien. Pulvériser ce mélange sur les parois extérieures des compartiments à grains, sur les planchers, près de la base des machines de meunerie, sur les murs et les plinthes, derrière les armoires, autour des tuyaux et ailleurs, là où se réfugient les insectes, en utilisant 16 L de mélange dilué pour 100 m² de surface. Faire pénétrer la pulvérisation dans toutes les fentes et crevasses. Répéter les traitements selon les besoins.

NE PAS UTILISER DANS LES MINOTERIES. NE PAS UTILISER DANS LES ENDROITS OÙ L'ON EMMAGASINE LES ALIMENTS EN VRAC.

LIMITATION : Dans les salaisons et les usines de produits alimentaires, n'effectuer le traitement que lorsqu'il n'y a personne sur les lieux. Ne pas laisser de produits alimentaires, d'ingrédients ni de matériaux d'emballage exposés dans la pièce. Couvrir les surfaces et les équipements utilisés pour la préparation des aliments. Toute surface traitée qui entre en contact avec de la viande ou d'autres produits alimentaires doit être lavée et rincée à fond avec de l'eau potable après la pulvérisation et avant d'être employée pour la préparation des aliments. Dans les maisons et les habitations, enlever ou couvrir tous les ustensiles de cuisson et les aliments exposés avant de pulvériser l'insecticide.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Produit nocif s'il est inhalé, avalé ou absorbé à travers la peau. Éviter d'inhaler et d'entrer en contact avec le brouillard de pulvérisation. Garder les enfants à une distance prudente de la pulvérisation. Bien se laver après avoir utilisé ce produit. Éviter de contaminer les aliments pour animaux, denrées alimentaires, ustensiles de traite et sources d'eau. Porter un masque ou un respirateur quand on le brumise. Porter des vêtements protecteurs. Ne pas l'employer à moins de 1 m des tissus. Ne pas le pulvériser sur des plastiques ou des surfaces vernies. Ne pas l'utiliser dans les étables de vaches laitières. Ne pas l'appliquer sur des pâturages où il y a des vaches laitières. Ne pas l'employer sur des cultures comestibles. Ne pas le pulvériser près ou dans une flamme découverte. Très toxique pour les poissons et les abeilles. Pour protéger les poissons, la faune et les étendues d'eau qui pourraient servir à des fins domestiques ou d'irrigation, ne jamais contaminer les cours d'eau, les lacs et les étangs. Laver les vêtements contaminés avant de les redosser.

PREMIERS SOINS : Sortir la victime de l'endroit traité et enlever tous les vêtements contaminés. **En cas de contact avec la peau,** laver au savon et à l'eau. **S'il s'agit des yeux,** les rincer à grande eau. **Si sa respiration est faible ou irrégulière,** lui donner la respiration artificielle. Recourir promptement à des soins médicaux. **Ce produit contient un distillat de pétrole. En cas d'ingestion,** NE PAS faire vomir la victime. Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne sans connaissance. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits inutilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.